SOCIOÉCONOMIE DE L'ITINÉRANCE

Portrait général sur l'itinérance

Rapport de recherche

Volet 1

Recherche réalisée par Alain Hébert

Coordination de la recherche sous la direction de Jean-Marc Fontan

Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI)

Observatoire montréalais du développement

Université du Québec à Montréal

Département de sociologie

Janvier 1999

Table des matières

PRÉSENTATION **3**

SECTION I L'ITINÉRANCE COMME OBJET D'ÉTUDE **4**

1 Les nombreuses définitions de l'itinérance *4*
1.1 Les itinérants : des sans-abri ? des vagabonds ? des clochards ? *7*
1.2 Les itinérants : des clochards errants et des clochards précaires... ..... *8*
2 Recherche sur l'itinérance : des difficultés d'ordre méthodologique *9*

SECTION II ORIGINE DE L'ITINÉRANTE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ITINÉRANTE **12**

1. LES FACTEURS EXPLICATIFS 12
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ITINÉRANTE 17
2.1 Des caractéristiques communes *17*
2.2. Des caractéristiques spécifiques aux jeunes et aux femmes itinérants-es *21*

SECTION III LE VÉCU DE L'ITINÉRANT **26**

3.1 L'ENVIRONNEMENT DE VIE 26
3.2. ENVIRONNEMENT DE VIE SUR LE PARCOURS DE VIE DE L'ITINÉRANT 27
3.3. AUX LIMITES DE L'EXCLUSION : L'ASSISTANCE ET L'AGIR DE SURVIE 31
3.3.1. Le système d'assistance *32*
3.3.2. Le système de débrouille, l'agir de survie *33*

RÉFÉRENCES 44

Présentation

Le présente texte s'inscrit dans une démarche de recherche coordonnée par Jean-Marc Fontan (sociologie – UQAM). Le projet est partie intégrante du Collectif de recherche sur l'itinérance et a bénéficié d'une subvention du dit collectif.

La recherche vise trois objectifs.

Le premier porte sur une recension des écrits francophones sur la question de l'itinérance. Cette étape de la recherche a été réalisée par le présent rapport de recherche et fut confiée à Alain Hébert, alors finissant ses études de deuxième cycle en sociologie.

Le deuxième objectif porte sur un portrait de l'évolution des politiques sociales et des ressources communautaires eu égard à la question de l'itinérance. Ce deuxième volet a été complété par Saandiya Allaoui, étudiante de deuxième cycle en intervention sociale.

Le troisième objectif a trait à la réalisation d'un demande de subvention CRSH nouveau chercheur par Jean-Marc Fontan. Les deux rapports devaient lui apporter l'information nécessaire à la réalisation de la demande effectuée en octobre 1998.

La recherche sur la socio-économie de l'itinérance devrait donc se poursuivre en mai 1999 si le professeur Fontan obtient le financement CRSH.

La présente recherche présente les différents concepts et éléments caractéristiques propres à l'itinérance. La facture en est une de mise ne forme des écrits recensés. L'élément analyse est faiblement exploité au profit d'une prise de parole des auteurs consultés sur les dimensions traitées.

Section I L'itinérance comme objet d'étude

1 Les nombreuses définitions de l'itinérance

Il existe plusieurs définitions de l'itinérance. Selon Laberge et Roy (1994, p. 94) « *nous ne disposons pas d'une définition claire, exclusive, opérationnelle et faisant l'objet de consensus de l'itinérance* ».

Les auteures font état d'une absence de « *théorie générale du phénomène* ». Elles constatent que les définitions couramment utilisées de l'itinérance sont « *le plus souvent descriptives, s'adaptant aux configurations particulières du service, de la région, des politiques de soutien*. » (Laberge et Roy, 1994, p. 95)

Une définition englobante de l'itinérant :

> La personne itinérante serait celle qui n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre pour les 60 jours à venir, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable (Laberge, Cousineau, Morin et Roy, 1995, p. 4).

Les façons de percevoir, d'interpréter ou d'expliquer l'itinérance sont nombreuses.

> Lorsque l'itinérance est reliée à des caractéristiques intrinsèques à l'individu et qu'on le tient responsable de sa situation, on rejoint les interprétations moralisantes où la dépravation et l'incapacité personnelle sont invoquées pour expliquer l'itinérance. [...] Lorsque l'itinérance est attribuée à des causes extrinsèques, la personne sans abri apparaît alors comme une victime, dans ce sens qu'elle se voit forcée de renoncer à une certaine stabilité résidentielle. [...] (Fournier et Mercier, 1996, p. 27)

Selon Fournier et Mercier (1996, p. 27) pour expliquer l'itinérance « *on évoque de plus en plus, la notion de vulnérabilité (la maladie physique ou mentale, la pauvreté, l'absence de ressources de soutien) en tant que facteurs pouvant décupler l'impact des pressions économiques, sociales ou politiques* ».

Thomas (1997) mentionne qu'il existe des perceptions historiques différentes du phénomène de l'itinérance.

> À chacune des époques considérées le vagabondage est chaque fois le mode de désignation et de caractérisation de cette frange de la population qui échappe sans y échapper [...] à la transformation générale de l'organisation socio-économique. Les vagabonds sont chemineaux à l'heure de la *condition prolétarienne*, prolétaires à l'heure de la *condition ouvrière* et travailleurs atypiques à l'heure de la *condition salariale* , prolétarisés quand celle-ci est remise en cause. (Thomas 1997, p. 200)

> Le vagabondage est [...] la catégorie abstraite de regroupement des populations qui se situent effectivement aux marges du système et ainsi aux grades inférieurs du classement social à chaque époque. Il est donc l'échelon le plus bas de la hiérarchie des classes sociales mesurées par la nomenclature des professions. Il vit à l'envers la condition ouvrière.[...] Cette catégorie du vagabondage dans ces configurations successives n'est pas seulement le miroir et l'effet indirect des changements sociaux consécutifs à la transformation du système productif. Elle sert également de butoir dans le déclassement social -- « on ne saurait tomber plus bas » à chaque époque -- et de borne inférieure et extrême à la catégorie sociale de l'exclusion. Elle est le point de référence pour échelonner les situations sociales des populations rattachées à l'exclusion de cet état absolu jusqu'à l'inclusion réelle dans l'ordre social, de la grande pauvreté aux situations défavorisées. (Thomas 1997, p. 201)

Comme le soulignent Fournier et Mercier :

> La population itinérante n'est pas composée du même type de personnes aujourd'hui qu'elle l'était en 1960 et elle n'est pas la même selon que l'on se trouve à Rio de Janeiro ou à Montréal. Une autre raison qui permet d'expliquer la diversité des définitions de l'itinérance a trait aux buts poursuivis par ceux qui veulent connaître cette population. [...] Enfin, il y a la difficulté d'opérationnaliser certaines définitions théoriques. (Fournier et Mercier, 1996, p. 41)

Plusieurs dimensions permettent de définir l'itinérance.

> Une première dimension, reconnue de manière relativement constante, est l'absence de logement permanent. [...] Bien qu'elle fasse l'objet d'un certain accord parmi les auteurs, certains s'écartent néanmoins de l'interprétation la plus fréquente donnée à cette dimension et incluent, par exemple, des personnes qui vivent dans les maisons de chambres.
>
> Une deuxième dimension fréquemment présente dans les définitions de l'itinérance et variant d'une étude à l'autre est la dimension spatiale [...]. La nécessité de définir cette population de manière opérationnelle avant d'entreprendre une étude à conduit plusieurs chercheurs à définir cette population en fonction des endroits que fréquentent les itinérants.
>
> La troisième dimension souvent prise en compte dans les études est la dimension temporelle. Par exemple, Farr et al. ont exigé que les sujets choisis pour l'étude aient été sans logement pour une période minimale de 30 jours alors que Roth et al. ont fait varier ce critère en fonction du site où la personne était recrutée. Une dernière dimension fréquemment mentionnée pour définir l'itinérant est la désaffiliation. [...] Cependant, cette dimension demeure théorique en raison de la difficulté de l'opérationnaliser. (Fournier et Mercier, 1996, p. 40-41)

Laberge, Cousineau, Morin et Roy (1995, p. 2) présentent une définition selon laquelle « *l'itinérance n'est pas un problème spécifique ou une caractéristique, mais bien une condition de vie des personnes* [où] *le caractère extrêmement précaire du mode de vie de ces personnes* [est] *le* « *signe d'une pauvreté, d'une extrême pauvreté* [...]. »

Aussi, selon ces auteurs, le phénomène de l'itinérance « *ne se caractérise pas à travers les seules conditions de vie. Il est souvent associé à des difficultés sur les plans social, psychologique ou de la santé. [...] Ces difficultés ont néanmoins toutes en commun de constituer des handicaps supplémentaires dans le fonctionnement quotidien, dans l'obtention de services ou dans le retour à un mode de vie jugé plus normal, et donc plus sécuritaire*. » (Laberge, Cousineau, Morin et Roy, 1995, p. 3)

Selon cette perception, l'itinérance s'inscrit dans un espèce de continuum menant l'individu à vivre des situations allant de la marginalisation à l'exclusion. L'itinérance s'inscrit alors aux extrémités du spectre de l'exclusion socioéconomique.

1.1 Les itinérants : des sans-abri ? des vagabonds ? des clochards ?

Il existe des nuances en ce qui a trait aux caractéristiques propres aux catégories de sans-abri, de vagabond, de mendiant, de clochard. Ces catégories mettent toutes en évidence « *la fragilité du lien social, la précarité de la situation personnelle, la vulnérabilité sur le plan socio-affectif.* [De plus], « *le choix d'un terme ou d'un autre souligne une dimension particulière : le logement ou son absence, la très grande précarité économique, les difficultés de fonctionnement*. » (Laberge et Roy, 1994, p.94)

Au Québec, à la fin des années 1980, le terme personne sans-abri est préféré à celui de vagabond. Selon Begin (1996), les caractéristiques de la population sans abris ont énormément changé.

> Beaucoup de gens se représentent les « sans-abri » comme des hommes d'âge mur, vivant en marge de la société, qui sont alcooliques et inemployables et qui dorment sur les bancs publics, dans les entrées des immeubles ou sous les ponts. [...] En réalité, depuis dix ans, [...] ce groupe comprend à la fois des jeunes gens en bonne santé, mais sans aucune formation professionnelle, des jeunes qui se sont sauvés de chez eux, des personnes âgées, des citadins et des ruraux, des malades renvoyés d'hôpitaux psychiatriques, des femmes et des enfants qui ont fui la violence familiale, des familles et des mères seules qui vivent de l'aide sociale, ainsi que des travailleurs pauvres qui n'ont pas les moyens de se loger décemment. (Begin, 1996, p. 1)

Pour le Comité de suivi Mtl-MSSS (1993), être sans-abri :

> C'est plus que de n'avoir pas de toit ni d'abri : c'est être seul, désengagé au plan social, sans attache avec des personnes significatives et déraciné de tout milieu de vie au sens de milieu d'appartenance. Cette désaffiliation sociale

> s'accompagne d'un décrochage économique, le jeune sans abri ne disposant pas des moyens pour sa propre subsistance. C'est un mode de vie en dehors du monde, en dehors des groupes et des systèmes qui font la société : c'est vivre seul, démuni, dans la rue. (Comité de suivi Mtl-MSSS, 1993, p. 12)

Pour d'autres intervenants, l'absence de logis isole l'individu du reste de la société, l'empêche de jouer un rôle dans la collectivité, réduit sa vie privée et sa sécurité. Ainsi, comme le rapporte Begin (1996, p. 2), « *les sans-abri n'ont pas d'endroit pour se préparer à aller au travail ou à l'école, recevoir une formation, avoir des contacts sociaux, obtenir des services d'assistance, prodiguer des soins et de l'attention et en recevoir.* » Cependant l'absence complète de logement n'est pas, selon Begin (1996, p. 2), « *un état permanent pour la plupart des sans-abri; la durée du problème varie d'un cas à l'autre.* » Aussi, compte tenu de cette situation, « *les chercheurs ont établi trois types de sans-abri selon les différentes causes du problème : les sans-abri chroniques, les sans-abri cycliques et les sans-abri temporaires. Certaines personnes peuvent passer d'une catégorie à l'autre.* » (Begin, 1996, p. 2-3)

Le Protocole interministériel du gouvernement du Québec répartit la clientèle itinérante cible des ministères dans les trois groupes suivants :

> Les personnes à risque d'itinérance ou en voie d'installation dans ce mode de vie (les jeunes, les chambreurs, les femmes victimes de violence, les justiciables et ex-détenus ainsi que les personnes avec problèmes de santé mentale et les ex-psychiatrisés).
>
> Les personnes itinérantes aux prises avec une problématique dominante.
>
> Les personnes itinérantes aux prises avec des problématiques multiples. (Gouvernement du Québec - Protocole, 1993, p. 12)

1.2 Les itinérants : des clochards errants et des clochards précaires...

Roy (1988) indique qu'il y aurait deux groupes parmi les clochards : les « errants » et les « précaires ».

> Les « errants » constituent une partie de la réalité clocharde montréalaise. N'ayant aucun domicile fixe, dormant dans les parcs, dans les lieux publics ou les centres d'hébergement, ils ne bénéficient d'aucun revenu et ne possèdent aucun bien. [...] Ce groupe, bien que plus visible, est de loin le moins nombreux. Les errants se rapprochent davantage, dans leur façon de vivre, des clochards et vagabonds traditionnels. Ils constituent le groupe le plus déraciné socialement ; ils se situent à l'extérieur de toutes les institutions et n'utilisent aucun des mécanismes de fonctionnement habituels dans notre société, c'est-à-dire les mécanismes sociaux, symboliques et culturels.
>
> L'autre face de la réalité clocharde comprend le groupe à la fois le plus nombreux et le moins visible : ceux que nous appellerons les « précaires », et qui vivent dans des conditions matérielles minimales. Ils reçoivent les prestations d'aide sociale et ils sont, tout comme les premiers, exclus des principaux lieux de valorisation sociale : famille et travail. Bien que relativement moins déraciné et moins rattaché aux autres groupes sociaux par le fait qu'il possède un lieu de résidence, ce groupe partage un ensemble de caractéristiques communes aux autres errants. Tout comme ces derniers, les « précaires » refusent les mécanismes de fonctionnement en usage dans notre société et l'ensemble de leur vie se passe dans la rue ou dans des lieux publics, comme les errants. [...]
>
> La distinction que nous avons retenue suggère qu'il y aurait, dans le groupe des clochards, des degrés dans la marginalisation sociale. Parler des errants et des précaires est un moyen de situer le niveau d'isolement social ou de déracinement social. (Roy, 1988, p.29-30)

2 Recherche sur l'itinérance : des difficultés d'ordre méthodologique

Les problèmes entourant la définition de l'itinérance ont une incidence méthodologique. « *Une première conséquence est « qu'il devient difficile de comparer les études entre elles ou de généraliser les résultats d'une étude. [...] Une deuxième conséquence a trait au fait que la définition choisie affectera l'estimation du nombre d'itinérant dans un espace donné.* » (Fournier et Mercier,1996, p. 37)

La représentativité de la population est un deuxième problème d'ordre méthodologique. Trois aspects affectent cette représentativité : « *1) la couverture des sites*

où se trouve cette population; 2) le mode de sélection des sujets; 3) la taille de l'échantillon. » (Fournier et Mercier,1996, p. 42)

> Dans une critique méthodologique des études publiées sur l'itinérance entre 1964 et 1986 (75 articles), Milburn et Watts relèvent que 15 % des auteurs ne mentionnaient pas le site de leur étude et que dans 44% des recherches avaient été effectuées dans des refuges, 40% dans d'autres endroits tels que les maisons de chambres, les missions, les bars et 20% dans les « soupes populaires » ou dans les centres de distribution de nourriture. (Fournier et Mercier, 1996, p. 42)

La difficulté se situe donc dans le «*type de représentativité du site* » : « *chaque refuge attire une population particulière, que ce soit en raison des règlements de la maison ou des services spécifiques qui y sont offerts*. » (Fournier et Mercier, 1996, p. 43). Dans ce cas, selon Fournier et Mercier (1996), « *l'échantillon sélectionné dans un seul refuge n'est représentatif que d'un segment de la population itinérante. Il s'agit alors d'un échantillon de personnes utilisant un service donné*. » (p. 43). Dans le même sens, Laberge et Roy (1994, p. 102), rappellent que « *le choix d'une institution particulière équivaut simultanément au choix d'un type ou d'une gamme de services et au choix d'un segment particulier de la population itinérante* ».

S'ajoute à cette difficulté, celle du choix entre les « informations directes ou indirectes ». Les données indirectes désignent, selon Laberge et Roy (1994, p. 102), « *l'ensemble des traces liées à des gestes administratifs ou d'intervention ; les données directes, quant à elles, désignent les informations recueillies auprès de répondants, quelque soit leur statut*. »

La collecte de données directes pose, par ailleurs, des difficultés particulières comparativement à la collecte de données indirectes.

> Contrairement à la collecte des données indirectes, la collecte des données directes nécessite du personnel expert et des moyens beaucoup plus grands. En effet, elle suppose une plus grande disponibilité de la part des chercheurs, une expertise de terrain plus étendue, une sensibilité plus marquée dans les interactions. [...] Cette option comporte des difficultés, notamment la sélection des contacts et, par conséquent, des personnes elles-mêmes. Ainsi, les personnes rencontrées dans le cadre d'une institution présentent certaines caractéristiques qui ne sont pas nécessairement partagées par l'ensemble ou par des segments importants de la population itinérante. Le chercheur doit donc avoir à l'esprit

> qu'il ne sélectionne pas un échantillon de la population itinérante, mais un échantillon de personnes utilisant un service donné, répondant à un besoin particulier, à un moment précis. C'est donc dire que la clientèle que l'on y rencontre est sélectionnée sur une base implicite ou, du moins, sur laquelle le chercheur a peu de contrôle. (Laberge et Roy, 1994, p. 103).

À cette question du choix entre informations directes ou indirectes, ou, bien celle de la sélection des services, il s'ajoute l'importante question « *du moment où l'enquête est effectuée* ». En effet, selon Laberge et Roy (1994, p.103), « *la distribution des services aux personnes itinérantes est marquée par des facteurs temporels ou saisonniers. [...] Par conséquent, le choix des périodes de collecte d'information est extrêmement délicat et susceptible de faire varier fortement les résultats obtenus.* »

Un autre élément affectant la représentativité de la population est celui de la sélection des sujets. Ainsi, selon Fournier et Mercier (1996, p. 45), « *une sélection aléatoire est certes l'idéal, mais une majorité d'études ont été effectuées auprès d'échantillons de volontaires.* ».
Par ailleurs, la « *taille des échantillons* » est un autre élément méthodologique important pouvant poser problème. De fait, selon Fournier et Mercier (1996, p. 45) « *un grand nombre d'études descriptives menées auprès des itinérants ont été effectuées avec des échantillons très petits.* »

Fournier et Mercier (1996) mentionnent aussi un autre type de difficulté liée à la fiabilité des informations recueillies car « *la population itinérante étant composée de personnes qui, très souvent, présentent des problèmes d'alcool, de drogue, de santé mentale ou encore de délinquance.* » (p. 45) À cela, s'ajoute les difficultés liées à la « *validité des instruments utilisés dans les enquêtes menées auprès des itinérants.* » (Fournier et Mercier,1996, p. 45)

Il est opportun de rappeler ici les difficultés liées aux *« situations d'interaction directe entre chercheurs et personnes itinérantes.*

Section II Origine de l'itinérante et caractéristiques de la population itinérante

1. Les facteurs explicatifs

Causes économiques liées à l'emploi

Plusieurs textes consultés font référence au contexte économique, aux transformations du système économique et à leurs effets sur le marché du travail pour expliquer l'itinérance. Les facteurs indiqués sont :

- le chômage chronique et de longue durée (Begin, 1996, p. 1; Bouchard et White, 1988, p. 6; Damon, 1996b, p. 3) ;
- l'effritement du modèle salarial (Damon 1996b, p. 3) ;
- la disparition massive d'emplois manuels ou requérant peu ou pas de qualifications (Lamontagne, Garceau-Durand, Blais et R. Élie, 1987, p. 43) ;
- la crise de l'emploi et le fait que nos sociétés exigent de plus en plus de ses membres pour leur permettre d'accéder à l'existence sociale et au marché de l'emploi (Ménoret-Calles, 1997, p. 23).

Globalement, le contexte économique et les transformations du système économique ont pour effet de provoquer *« l'appauvrissement de la population et la détérioration des conditions de vie.* » (Gouvernement du Québec, 1993, p. 15)

Causes économiques liées à la consommation de biens ou de services

Aux causes économiques liées au marché du travail s'ajoutent d'autres éléments dont celui de l'accessibilité moins facile à un logement abordable. Une accessibilité rendue plus difficile en raison des transformations qu'à connu le parc de logements locatifs (Bordreuil, 1992-1993, p. 137 ; Begin, 1996, p. 12-13) ou les grands bouleversements liés aux grands projets de développement urbain (Bouchard et White, 1988, p. 6). Ces transformations ont eu pour effets :

- le démantèlement du réseau des logements à bon marché (Fournier et Mercier, 1996, p. 22) ;
- la pénurie de logements décents et abordables (Begin, 1996, p. 1) ;
- la disparition à Montréal, entre les années 1977 et 1987, de 10 000 chambres sur 15 000 chambres disponibles pour les personnes seules ou à faible revenu (Simard, 1990, p. 95).

Le démantèlement du bassin de logements bon marché n'est pas sans lien avec l'évolution des politiques publiques en matière de logement (Begin, 1996, p. 14-16).

Causes sociales // la famille – le milieu scolaire - désinstitutionnalisation

Les écrits font également référence aux transformations majeures qui affectent les différentes « institutions » de la société québécoise.

Tout d'abord, il y a la transformation du modèle familial (Lamontagne, Garceau-Durand, Blais et Élie, 1987, p. 35-40), à ce que Damon appelle l'éclatement de la famille (1996b, p. 3). Aux transformations du modèle familial et à l'augmentation du nombre de personnes vivant seules s'ajoute une détérioration de la qualité de vie au sein de certains milieux familiaux, ce qui se traduit par une relative augmentation de la violence faite aux femmes (Bouchard et White 1988, p. 126)

Parmi les causes susceptibles de provoquer l'entrée d'un individu dans un processus le conduisant à un mode de vie et à des conditions de vie d'un itinérant, il y aurait, « *le manque de cohésion familiale, l'éclatement de la famille, l'augmentation du taux de divorce, la séparation des enfants de leur famille (le placement), la faible scolarisation.* » (Gouvernement du Québec, 1992, p. 53). Dans le même sens, selon Ménoret-Calles (1997, p. 21), les « *ruptures conjugales et la dislocation des familles engendrent des situations d'isolement et de vulnérabilité.* »

À propos des jeunes itinérants, le Comité de suivi Mtl-MSSS (1993, p. 15-16) identifie là aussi parmi les causes conduisant à l'itinérance, « *la situation familiale et le vécu institutionnel, parfois les problèmes avec l'école, mais il souligne surtout la question de la*

pauvreté. » Une étude du Gouvernement du Québec (1992, p. 54) est également explicite concernant le passé familial des jeunes itinérants.

> La moitié ont vécu dans un milieu familial où l'on retrouvait au moins un des problèmes suivants : alcoolisme, maladie mentale, violence physique. La moitié ont été placés en famille ou en centre d'accueil, et ce à plus de quatre reprises pour la majorité d'entre eux. Le tiers des jeunes femmes itinérantes ont été victimes d'inceste. Bien que les jeunes proviennent de tous les milieux socio-économiques, on retrouverait chez plusieurs une histoire d'abandon. (Gouvernement du Québec, 1992, p. 54)

Outre la transformation du système familial, des changements importants affectent aussi le milieu des institutions scolaires (Lamontagne, Garceau-Durand, Blais et Élie, 1987, p. 40-42).

Finalement, un virage dans la façon de s'adresser aux problèmes de santé mentale engendre une désinstitutionnalisation (Damon, 1996b, p. 3), laquelle permet aux personnes concernées de vivre hors institution sans qu'elles et la société ne soient prêtes à l'intégrer ou à les accueillir (Bouchard et White, 1988, p. 6).

Itinérance et exclusion, un cumul de causes structurelles

> Serge Paugan définit l'exclusion comme (un) processus de disqualification sociale qui se produit en trois étapes successives: la fragilité (une personne au chômage ou sous-employée mais qui conserve des liens avec la société) ; l'état d'assisté ou de dépendance à l'égard de l'aide sociale (des personnes découragées de travailler mais remplissant d'autres rôles sociaux) ; puis la rupture complète des liens sociaux. À chaque étape, les intéressés renégocient leur identité et cherchent les moyens de retrouver leur statut antérieur. Mais si les individus effectuent tout le trajet de la désaffiliation, ils perdent pratiquement tous leurs liens sociaux -- travail, logement, relation avec le système d'assistance sociale et, la forme la plus élémentaire de la solidarité, une famille stable. Cumulant les handicaps et les échecs, ils en viennent à se sentir inutiles, délaissés, sans espoir, et peuvent se tourner vers la drogue, ou l'alcool, ou encore prendre en aversion le système de protection sociale. Privés de toutes formes de relations sociales, ils ne disposent pas des ressources qui leur permettraient un retour dans la société. (Silver,1994, p. 617)

> Robert Castel considère également qu'il existe un processus dynamique à trois étapes, qui va de la pleine intégration à la désaffiliation ou à l'exclusion, en passant par la précarité de l'emploi et la fragilité relationnelle. Il estime aussi que, malgré l'hétérogénéité sociale des nouveaux pauvres, les catégories surepresentées partagent un mode particulier de dissolution du lien social qu'il nomme désaffiliation et qui tient à la conjonction de deux vecteurs, l'un économique, l'autre social. [...] « En schématisant, être dans la *zone d'intégration* signifie que l'on dispose des garanties d'un travail permanent et que l'on peut mobiliser des supports relationnels solides ; *la zone de vulnérabilité* associe précarité du travail et fragilité relationnelle ; la *zone de désaffiliation* conjugue absence de travail et isolement social [..] En somme, l'exclusion apparaît comme la résultante d'une série de rupture d'appartenances qui projettent les individus dans une sorte de « no-man's-land social » (Castel, 1991). » (Silver, 1994, p. 617-618)

Selon Silver (1994, p. 616), la caractéristique qui définit l'exclusion est « *un abandon progressif des relations sociales directes. Les causes microsociologiques de l'exclusion se situent dans l'environnement social immédiat de l'individu, son parcours personnel ou ses caractéristiques propres* ». Ainsi, à l'exemple des études de Castel et de Paugan, citées par Silver (1994, p. 617), on relève une insistance sur les « *caractéristiques individuelles, les interactions microsociologiques et les effets psychologiques, même s'ils sont considérés comme découlant des restructurations économiques.* » Dans ces études, l'exclusion est définie comme un « *processus multidimensionnel dans lequel les individus sont engagés. Dans le parcours d'un individu, l'exclusion peut se produire à des rythme différents et dans des sphères sociales différentes.* » Silver (1994, p. 617)

Selon, Gros-Jean et Padieu (1995, p. 25) les degrés d'exclusion identifiés sont : « *le risque ; la menace ; la déstabilisation ; l'enlisement ; la grande exclusion : les trois liens sociaux majeurs sont rompus : emploi, famille, logement. La rupture familiale complète semble l'événement majeur qui conduit à ce degré d'exclusion.* »

> L'exclusion doit être comprise comme étant en réalité un nouveau mode de sous-socialisation produit par des processus technico-économiques inducteurs de chômage et de paupérisation croissante, combinés à des décisions politiques avalisantes. L'exclusion est le nouveau mode de fonctionnement, le *nouveau mode d'emploi* d'une économie qui a oublié l'homme au bénéfice du profit, d'une économie pour laquelle un homme qui n'est pas employé n'est rien, d'un

> système qui croit que les choses sans prix ne valent rien, et qui ne sait pas encore que l'utile ne sert à rien, si l'homme n'en est pas le bénéficiaire.
>
> L'exclusion est un *sous-lien social* d'un genre nouveau, caractéristique des sociétés économiques modernes, un lien social en négatif, pervers et dégradé. L'exclusion est un mode très spécial *d'infrasocialitié,* secrété par nos sociétés marchande, pire, d'une certaine façon, que l'esclavage dans les sociétés antiques. [...] L'exclusion est instauration d'une situation de survie, et donc de guerre et de violence potentielle. (Farrugia, 1997, p. 42-43)

Pour Farrugia, le lien social « *se constitue et s'entretient par la participation permanente de chacun au domaine économique commun de l'échange, mais aussi de la culture et du symbolique : toutes choses qui définissent notre humanité, qui entretiennent quotidiennement, et produisent notre dignité.* » (Farrugia, 1997, p. 43-44)

> Notre identité est fragile et se constitue quotidiennement par notre écart différentiel à l'autre, qui est une mise en relation. Notre moi n'est d'abord qu'un rapport social. [...] L'identité n'est que la somme sociale des différences sociales. Elle n'est rien *en soi,* mais consiste dans un rapport. C'est un concept fondamentalement relationnel, le concept non pas d'une chose, mais d'une relation. [...] L'autre est requis comme différent et semblable. [...] L'individu lui-même, avant d'être un fait, est une valeur sociale historiquement constituée ; c'est un acquis politique, éthique et culturel. Et si sa relation à l'autre est dégradée, c'est en conséquence la relation à soi-même qui devient problématique et précaire. Nous éprouvons notre intériorité comme injonction sociale normée. Et notre senti le plus intime est un senti commun. La norme sociale externe précède en réalité la norme individuelle interne, qui n'en est que l'intériorisation. La conscience morale n'est rien d'autre qu'une conscience sociale. [...]
>
> C'est bien la vie sociale qui nous constitue comme individus dignes. La socialité doit être comprise comme la combinaison des forces vives qui permettent quotidiennement de résister à la mort sociale. Elle se réalise et s'entretient dans la dynamique continue de l'échange. Plusieurs choses s'échangent essentiellement, qui tissent ce faisant le lien social, et définissent une société : 1- des mots, des paroles, des signes, des symboles, mais aussi 2- des marchandises et des biens [...] 3- des services, mais dans un sens primitif et rural : ce qui se rend parce qu'il a été donné; 4- des passions et émotions, qui aspirent à se partager et à se communiquer [...] 5- de l'humanité [...]. (Farrugia,1997, p. 44-45)

2. Caractéristiques de la population itinérante

Un bref survol sur les caractéristiques concernant la population itinérante apporte un éclairage complémentaire sur le phénomène de l'itinérance. Nous portons une attention particulière sur les dimensions générales et spécifiques de cette population.

2.1 Des caractéristiques communes

Au départ, il est important de rappeler que les itinérants ont en commun certaines caractéristiques et ce, indépendamment de leur âge, de leur sexe.

2.1.1 La dimension sociodémographique

Les estimations de la population itinérante sont très arbitraires et relatives. Ainsi, à partir de la documentation consultée, on estime au début des années 90 le nombre de « sans-abri » à *« plus de 10 000 dans la seule région de Montréal.* » (Begin, 1996, p. 9) Par ailleurs, Simard (1990, p. 99) évalue que le « *taux de renouvellement annuel se situerait autour de 30 %* [...] *le bassin de la clochardise à Montréal* [se gonflerait] *d'au moins 3 000 personnes annuellement.* » La population itinérante se situe autour de « 20 000 » personnes.

Comme le souligne Claude Iadelucca, directeur de la *Old Brewery* dans un quotidien montréalais :

> « qu'il y ait 10 000 ou 15 000 itinérants, qu'il y ait plus de schizophrènes que de paranoïaques ou inversement, qu'il n'y ait pas assez de ceci et plus de cela, ce n'est au fond qu'une question de sémantique. Car au front il y a urgence... ils font constamment dans l'urgence. Ils voient et vont au plus pressé. Ils ne font pas dans le détail. Au front, le quotidien se compose avec vogue la galère ou, si on préfère, bonjour les dégâts! » (Truffaut, 98, p. A1)

La population des itinérants, comparativement à la population en général, est majoritairement masculine. Selon Fournier et Mercier (1996, p. 77), « *la proportion de femmes varie de 13 à 29 % selon les études. Par ailleurs, la population des sans-abri se distingue clairement de celle des domiciliés pauvres où l'on trouve, à l'inverse, une forte majorité de femmes (67%).* »

La moyenne d'âge des sans-abri, selon Fournier et Mercier (1996), « *varie de 25 à 41 ans selon les études.* »

> La population itinérante couvre tous les groupes d'âge, mais inclut davantage de personnes jeunes (18 à 34 ans) que la population en général. Par comparaison à la population domiciliée pauvre, la différence devient encore plus marquée et ce, tout particulièrement en ce qui concerne le groupe des 50 ans et plus (10 % des itinérants se retrouvent dans ce groupe d'âge contrairement à 50 % des domiciliés pauvres). (Fournier et Mercier, 1996, p. 78)

Eu égard au statut matrimonial :

> Aussi, retrouvera-t-on parmi elle une proportion importante (60% à 75%) de personnes qui n'ont jamais été mariés contrairement à ce qui est observé dans la population en général (34% à 36%). Welte et Barnes montrent que les domiciliés pauvres se rapprochent davantage de la population en général que des sans-abri en ce qui a trait au statut matrimonial. (Fournier et Mercier, 1996, p. 78)

2.1.2. La dimension résidentielle

Les itinérants ont en commun d'être, à un moment donné de leur vie, sans abri, de ne pas avoir un toit sur la tête. Ne pas avoir de logis, c'est synonyme d'être « sans adresse », ne pas être « *reconnu ni socialement, ni sur le plan administratif.* » (Mémoret-Calles, 1997, p. 23) N'avoir plus accès à un domicile dans une société, c'est être dépossédé de la « *cellule de vie [représentant] le point d'ancrage essentiel, le lieu où l'on se retrouve, avec soi-même ou avec les autres, où l'on a son bien et ses habitudes -- et aussi, [...] le référent au regard de la police et de la justice -- [...] c'est le malheur fondamental, celui qu'il est*

impossible de dissimuler. » (Paillet, 1985, p. 29) N'avoir plus de logement, c'est se retrouver « dans la rue » :

- [c'est] d'être toujours dehors, en contact permanent avec [l'autre] qui va faire vaciller le sol de ses habitudes. (p. 18)

- [c'est d'être soumis] à un subtil traité des apparences. (p. 18)

- [c'est] une discipline [vivre 24 heures sur 24] très exigeante dont les pôles ordinaires pour l'homme de la rue s'inversent : l'intimité est totalement dehors, et la rencontre de l'homme ordinaire est comme une tourmente qu'il faut déjouer [...]. (p. 18)

- [c'est apparaître à l'autre (vêtement, son corps, ses odeurs...)] c'est organiser une escalade pour trouver une sphère de convenance dans laquelle faire escale. (p. 22)

- c'est [vivre dans un lieu-espace] avec des règles d'affinité très sévères, un rituel de cohésion entre pairs sans pitié. (Laé, 1994, p. 18-24)

Pour la plupart des itinérants, l'absence complète de logement n'est pas un état permanent. La durée du « *problème varie d'un cas à l'autre.* » (Begin, 1996, p. 2). Selon Begin (1996, p. 3) « *les sans-abri chroniques représentent de 20 à 40 p. cent des clients des abris d'urgence et des centres d'hébergement. [...] Généralement, [ils] vivent dans la rue pendant la journée et passent la nuit dans des centres d'hébergement ou dans la rue.* » Par ailleurs, au moment de l'enquête menée par Simard :

> « quelque 60% des itinérants, et plus particulièrement les jeunes (83%) vivent en refuge [...]. La durée de séjour n'excède pas généralement 2 semaines. L'autre 40%, présentement en chambre, se contente des autres services vitaux offerts par les centres de jour, soit la nourriture, le vêtement, un encadrement minimal et un certain contact humain. » (Simard, 1990, p. 99)

Ainsi, une proportion importante de la population itinérante vit une « *instabilité résidentielle* » (ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 1998, p. 76-93 ; Fournier, 1991, p. 59-71 ; Simard, 1990, p. 83-101) qui est influencée par différentes caractéristiques dont, celles, se rapportant à l'âge de l'individu et aux revenus disponibles.

2.1.3. La dimension socioéconomique

Être itinérant, c'est plus que de n'avoir pas de toit ni d'abri.

Selon le Comité de suivi Mtl-MSSS (1993, p. 12), être itinérant :

> C'est être seul, désengagé au plan social, sans attache avec des personnes significatives et déraciné de tout milieu de vie au sens de milieu d'appartenance. Cette désaffiliation sociale s'accompagne d'un décrochage économique [la personne] ne disposant pas des moyens pour sa propre subsistance. C'est un mode de vie en dehors du monde, en dehors des groupes et des systèmes qui font la société : c'est vivre seul, démuni, dans la rue. » C'est être extrêmement pauvre, c'est faire partie de ceux qui « ne possèdent pas les moyens culturels de remédier [au dénuement] » (Liscia in Paillet, 1985, p.18) ; c'est au mieux pour une « majorité d'entre eux bénéficier du dernier recours financier assuré par l'État : la prestation de la sécurité du revenu (ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 1998, p. 69) car « *la majorité des sans-abri ne travaillent pas*. » (Fournier et Mercier, 1996, p. 79)

2.1.4. La dimension sanitaire

L'étude de Fournier (1991) permet de dégager les aspects suivants :

> Les jeunes (moins de 30 ans) présentent davantage que les itinérants les plus âgés des troubles liés à la consommation de drogue et des troubles de personnalité antisociale et de personnalité limite. Les itinérants âgés de 30 à 44 ans présentent un portrait clinique beaucoup plus négatif que les itinérants des autres catégories d'âge. Ils souffrent davantage de schizophrénie, de troubles liés à la consommation d'alcool et la comorbidité est plus fréquente chez ces clients. Ils ont davantage été hospitalisés en psychiatrie, traités par des problèmes d'alcool ou de drogue ou fait un séjour en prison. En même temps, ils semblent les plus malheureux ou les plus insatisfaits par rapport à la vie. Les itinérants plus âgés sont principalement des alcooliques. Ils sont beaucoup plus stables en terme résidentiel, leur situation économique est meilleure, mais ils sont plus isolés. (Fournier, 1991, p. IV)

Au sujet des itinérants âgés, Fournier et Mercier (1996) complètent leurs informations à l'aide d'une étude plus récente en mentionnant que ces derniers vivent des problèmes multiples.

> En plus de ceux qui sont inhérents à leur mode de vie, ils doivent faire face à l'augmentation des problèmes de santé due au vieillissement. En effet, il a été démontré que les itinérants âgés avaient davantage de problèmes médicaux que les plus jeunes, incluant l'alcoolisme, les tumeurs, le diabète, l'hypertension, les affections de la peau, la tuberculose, les troubles vasculaires et nutritionnels. Par contre, ils souffrent moins de schizophrénie et ont moins de problèmes reliés aux drogues. (Fournier et Mercier, 1996, p. 318)

Sur le plan de la santé physique, les itinérants présentent des problèmes particuliers dont, les « *hypothermies, les coups de chaleur ou encore le pied de tranchées.* » (Fournir et Mercier, 1996, p. 106) En ce qui a trait à la santé mentale :

> (Les) sans-abri qui ont des troubles mentaux se distinguent des sans-abri qui n'en ont pas quant à plusieurs aspects et, de manière générale, ils apparaissent comme étant plus mal-en-point. Il n'est pas rare qu'un problème de toxicomanie se surajoute à leur maladie mentale, les rendant ainsi encore plus vulnérables. Enfin, pour compléter le tableau clinique, il est également relativement fréquent que les malades mentaux soient atteints par le virus du sida. [...] Les malades mentaux sans-abri sont considérés comme de grands consommateurs mais aussi comme des sous-consommateurs de services. Cette apparente contradiction pourrait s'expliquer par le fait qu'ils semblent avoir perdu contact avec le système de soins. (Fournier et Mercier, 1996, p. 148-149)

2.2. Des caractéristiques spécifiques aux jeunes et aux femmes itinérants-es

2.2.1 Les caractéristiques de la population des jeunes itinérants

Le phénomène de l'itinérance est particulièrement marqué par « *l'accroissement du nombre de jeunes* » (Fortier et Roy, 1996, p. 130). Celui-ci demeure difficile à évaluer quantitativement. Selon le MSSS (Gouvernement du Québec, 1992, p. 54) « *la proportion des jeunes de moins de 30 ans parmi la population itinérante est élevée. Même si on ne dispose pas de données précises, le rajeunissement de la clientèle fait consensus. Selon les études, le*

pourcentage de jeunes varie entre 25% et 46 % ». En 1991, il y avait de *« 7,800 à 10,000 sans abri âgés de moins de 30 ans à Montréal* » (Parazelli, 1996, p. 50). Par sa part, le Comité de suivi Mtl-MSSS. (1993, p. 19) estime à 1/3 des 15 000 sans-abri (un minimum), « *soit environ 5 000 jeunes.* »

Les jeunes de la rue sont plus souvent « *des garçons que des filles* » (Fortier et Roy 1996, p. 130). Les jeunes itinérants viennent de « *familles dysfonctionnelles et ils auraient fait l'objet de plusieurs placements. [...] La moitié des jeunes de la rue sont issus du système de la Protection de la jeunesse.* » (Fortier et Roy 1996, p. 131) Les jeunes (moins de 30 ans) sont définitivement plus « *instables en termes résidentiel et ils auront une plus grande mobilité géographique que leurs aînés.* » (Fournier,1991, p.148).

Les jeunes de la rue vivent une « *constellation de problèmes* » associés au fait de vivre dans la rue. Les jeunes de la rue consommeraient de *« l'alcool et des drogues de façon marquée* [dont*] 36% des drogues dures à Montréal.* » (Fortier et Roy 1996, p. 132) On constate même que « *l'augmentation de la prévalence des problèmes liés à la consommation de drogues chez les sans-abri est liée au rajeunissement de la clientèle.* [...] *Les jeunes ont davantage de problèmes liés à la consommation de drogues que leurs aînés : « 69% contre 53% chez les 30 à 44 ans et 12% ou moins chez les 45 ans et plus.* » (Gouvernement du Québec, 1992, p. 54)

Les jeunes de la rue ont des problèmes avec la justice : « *infractions criminelles, arrestations, casier judiciaire, emprisonnement*. [Également, on relève chez ces jeunes] *des problèmes de santé mentale et des problèmes concernant l'état de santé physique.* » (Fortier et Roy, 1996, 132-133)

Comme l'indique le Comité de suivi Mtl-MSSS (1993) :

> Selon les personnes qui côtoient régulièrement les jeunes sans-abri, les problèmes de santé les plus fréquents semblent être reliés à leur mode de vie. Dans un tel milieu de vie, la santé des jeunes périclite rapidement. La malnutrition, le manque de sommeil et les autres conditions de vie autant que leurs comportements problématiques ont leurs conséquences sur la santé. [...] [Les jeunes sans-abri] ne se soignent pas ou peu. Ils ne se préoccupent pas des symptômes, ne vont pas chercher d'aide et laissent se dégrader leur état de santé. [...] Les problèmes de santé sont différents chez les hommes et chez les femmes. [...] On remarque également une différence entre les jeunes sans-abri et les sans-

abri plus âgés. Les jeunes sont généralement en meilleure santé que les plus vieux. Paradoxalement, on croit que les jeunes sont plus à risque de mourir de façon prématurée (suicide, overdose, sida). (p.30-31)

De façon générale, les auteurs s'entendent pour dire que plusieurs jeunes sans abri connaissent des problèmes de santé mentale. [...] Plusieurs ont des problèmes psychologiques et ont des difficultés à trouver des réponses auprès des services en santé mentale. Ces difficultés telles la non-hospitalisation lorsque nécessaire, le non accès et les délais à recevoir des services viennent amplifier les problèmes psychologiques de ces jeunes. (p. 33)

2.2.2 Les caractéristiques de la population des femmes itinérantes

Le portrait type des femmes itinérantes (Bouchard et White, 1988) est le suivant :

- *« elles sont dépendantes des services et peu ou pas motivées ;*
- *elles présentent des problèmes psychiatriques plus ou moins importants ;*
- *elles sont souvent agressives et violentes, ont tendance à refuser toute aide offerte;*
- *elles sont intoxiquées davantage par l'abus de drogues dures et de médicaments que d'alcool* ». - Comité « ad hoc », 1987, p. 1 et 2 (Bouchard et White, 1988, p. 15)

Pour Bouchard et White (1988), la plus importante caractéristique de la vie de l'itinérante est la « *violence qui se manifeste à son égard et qui fait partie de sa réalité quotidienne. "La femme itinérante est une femme violentée". Cette violence peut comprendre la violence physique ainsi que la violence psychologique, le viol et le harcèlement sexuel.* » (p. 12) En plus de ces grands traits, des éléments complémentaires d'ordre psychologique et social s'ajoutent et ils viennent nous aider à tracer le portrait de la femme itinérante.

Les caractéristiques psychologiques

- *elles surconsomment alcool, drogues et médicaments et ont des problèmes psychiatriques ;*
- *elles sont en position de conflit ouvert avec l'autorité masculine en particulier ;*

- *elles souffrent de solitude, de longues périodes de dépression, ressentiment qui se traduit parfois en violence, agressivité, peur, haine de soi, suicide, meurtres ;*

- *elles fréquentent moins la rue que les hommes par peur d'être agressées et par honte de boire sur la rue ;*

- *elles ressentent leurs déficiences, leurs limites et se rendent totalement responsables à en devenir malades : « Elles sont volontiers portées à l'auto-accusation et se font elles-mêmes l'écho de l'opinion défavorable qui a cours à leur sujet » [...]*

- *elles se sentent coupables, dévalorisées, rejetées et délaissées parce qu'elles n'ont pas « réussi » à garder leur homme, leurs enfants ;*

- *elles sont ambivalentes : conscientes de leurs responsabilités mais hantées par toute sortes de mauvaises expériences. Elles ne savent plus à qui faire confiance ;*

- *elles ont souvent perdu le courage et les moyens de se battre.* (Bouchard et White 1988, p. 13-14)

Les caractéristiques sociales

- *elles rejettent toute structure, ce qui se traduit par l'instabilité résidentielle et la mise en échec des efforts de placement ;*

- *elles sont très peu scolarisées ;*

- *la plupart ont été manipulées, exploitées par leurs parents, leurs amis, leur mari, le corps policier et le corps médical. Elles ont été battues, violées, victimes d'inceste, exploitées par l'employeur et le propriétaire (lorsqu'elles en ont un) ;*

- *elles sont rébarbatives à toute approche, particulièrement de la part des hommes ;*

- *elles ont abaissé le niveau de leurs besoins : elles ne mangent pas pendant plusieurs jours, se faufilent dans les autobus pleins pour ne pas payer ;*

- *certaines utilisent la prostitution comme mode de survie ;*

- *les plus jeunes sont parfois responsables de familles monoparentales ;*

- *elles ont tendance à se garder « un pied à terre » : un homme d'un mois leur offrira un toit en échange de leur chèque d'aide sociale ; elles iront d'une chambre insalubre à une autre plus sordide.* (Bouchard et White 1988, p. 13-14)

En résumé, la problématique « femme itinérante » couvre cinq problèmes majeurs : « *des problèmes d'ordre financier, des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes de logement ou d'hébergement, des problèmes liés au travail, des problèmes familiaux et relationnels*. » (Bouchard et White, 1988, p. 15)

Section III Le vécu de l'itinérant

3.1 L'environnement de vie

Les itinérants sont, selon Bellot (1996), « *obligés de s'approprier des espaces publics sans pour autant les posséder* » (p. 79) car leur « *présence est plus ou moins tolérée de manière plus ou moins temporaire*. » (p. 79)

> Plus la ville est grande et plus elle offre des possibilités de rencontre, des ressources pour la vie quotidienne [...].
>
> L'assurance d'un public nombreux parmi lequel il sera toujours possible de côtoyer, solliciter les plus généreux**.** La ville est le lieu des échanges monétaires. C'est donc dans une aire naturelle d'échanges monétaires que le SDF sollicite le citadin ordinaire, qui a toujours au fond de sa poche quelques pièces de monnaie.
>
> La possibilité de s'approprier des « niches » de sécurité sans bousculer l'ordre public établi : porches d'entrée des immeubles, escaliers, hangars, renfoncements de devantures. Le SDF prend soin de s'installer dans des lieux où aucun groupe n'a posé son hégémonie. Entre l'espace privé et l'espace public, les lieux occupés sont toujours des espaces intermédiaires.
>
> L'assurance de trouver abri, nourriture et toute autre assistance passagère. Il est clair que le SDF cherche à assurer sa survie. Pour ce faire, les services institutionnalisés d'assistance, nombreux en ville, lui servent de lieux de repli et de sécurité.
>
> Les nombreuses attractions que fournit la ville, ne serait-ce que le flux constant de citadins, les regroupements sur les places, les marchés, les monuments publics ouverts aux visiteurs, bref tous les spectacles gratuits qu'offre la ville.
>
> Les lieux couverts, chauffés, tel que l'espace de transport et les centres commerciaux procurent une opportunité supplémentaire où les SDF, bien qu'indésirables, sont toutefois tolérés. Les espaces commerciaux, entrecroisement de rues et de places couvertes, restent comme les halls de gare ouverts la nuit et assurent donc un abri de fortune.

> Par le partage des expériences racontées, par l'exemple suivi, par le regroupement occasionnel, le nouvel arrivant apprendra lui aussi les opportunités de la ville. Il s'informera des lieux d'assistance, de leurs qualités, de leur limite, de la hiérarchisation de leur offre de service. Il s'initiera à la pratique de la manche, aux emplacements déjà occupés ou encore libres, aux rivalités qu'elle suscite. [...] Ces lieux publics sont aussi des lieux de rencontres de l'autre, de celui à qui l'on ressemblait comme un frère « avant », de celui pour lequel on est devenu un étranger. Pichon (in Damon 1996b, p. 37)

Parazelli analyse l'espace de la rue comme :

> Un point commun d'organisation des expériences sociales des jeunes de la rue. La rue serait alors considérée par ces jeunes comme un espace de socialisation offrant au moins la possibilité de s'identifier à leur existence marginalisée. Ce mode d'identification sociospatiale représenterait ainsi une façon symbolique de contourner le processus de dilution du lien social que ces jeunes ont connu dans leur enfance ou leur adolescence (Parazelli, 1996, p. 51).

Par contre :

> La rue en elle-même est pathogène, c'est-à-dire qu'elle expose l'individu à des dangers, physiques bien sur, mais surtout psychiques (Henri et Borde (1997, p.162-163).

En terminant, il existe une différence :

> De degré sinon de nature, entre les trottoirs de la ville européenne et les trottoirs d'une ville comme New York. Cette différence tient à la présence plus nombreuse, plus dense de ce que les Américains appellent les street people. (Bordreuil, 1992-93, p. 139).

3.2. Environnement de vie sur le parcours de vie de l'itinérant

Simard (1990) qualifie le processus conduisant à l'itinérance de la façon suivante.

> L'itinérance débute au moment où une personne utilise pour la première fois un refuge de nuit et/ou de jour pour subvenir à ses besoins primaires.

> L'expérience clinique nous démontre que la phase de crise dure moins d'un an. L'étape suivante en est une d'apprentissage à ce mode de vie et s'étend sur une période de 1 à 3 ans. Par la suite, la phase d'adaptation et d'enracinement va s'étendre sur 4 à 10 ans. Passé ce moment, on peut considérer, à quelques exceptions près, que le clochard a franchi le cap de l'irréversible. Dans ce contexte, les itinérants se répartissent de la façon suivante : 19 % sont en état de crise depuis moins d'un an. Pour 35 % d'entrer eux, la phase d'adaptation est en cours depuis 1 à 3 ans. Ce style de vie s'est enraciné depuis 4 à 10 ans pour 29 %. Enfin, après 10 ans, le processus est devenu tout à fait irréversible pour 17 % des clochards. (Simard, 1990, p. 98)

Damon considère « *trois moments dans la carrière de SDF : la fragilisation, l'habitude, la sédentarisation.* »

> La *fragilisation* correspond au comportement des nouveaux venus dans l'espace public. Ce sont des personnes tout à fait socialisées, mais vulnérables. Difficiles à reconnaître dans la foule, elles cachent leur nouvelle condition sociale. Elles se réfèrent encore à un passé proche et formulent des projets d'avenir.
>
> L'*habitude* décrit le comportement de celles dont la vie est depuis un moment organisée autour de réseaux de survie individualisés ou collectifs (Pichon, 1994 b). Déjà visuellement différents des autres utilisateurs des espaces publics, ces personnes peuvent faire l'objet d'une intervention sociale régulière.
>
> *La sédentarisation* est la phase de l'adaptation à la rue des personnes qui correspondent à la figure traditionnelle du clochard. Elles ont un rapport avec le temps qui reste de l'ordre de l'instant. Elles n'ont souvent aucun projet d'avenir et peu de souvenirs du passé, sinon fantasmés. Parmi leurs principales caractéristiques, on relève l'abandonisme pathologique et les modes de rationalisation qu'elles utilisent pour expliquer leur condition et retourner le stigmate (Vexliard, 1957). (Damon, 1996a. p.121)

Lamontagne, Garceau-Durand, Blais et Élie (1987, p. 20) rappelle l'analyse de Wallace qui perçoit la « *clochardise en termes de processus cumulatif et de sous-culture.* »

> Poussé par des pressions extérieures, le futur clochard choisirait de s'isoler de la société. Dans la deuxième phase, il s'initierait à sa nouvelle culture et subirait en retour le rejet de la société, ce qui a pour effet immanquable d'intensifier d'autant plus le processus d'insertion à son nouveau groupe

d'appartenance. Finalement, il s'intégrerait à part entière à son milieu et en assimilerait tous les comportements.

De Gaulejac et Léonetti (1994) préfèrent être critique devant l'approche de Bergier décrivant la « carrière de l'errance » qui se vit à travers une première rupture jusqu'à l'errance spatiale et sociale, situation ultime qui amène l'individu à entrer de manière durable dans un groupe organisé d'exclus. Ainsi, De Gaulejac et Léonetti (1994) ajoutent à chacune des étapes identifiées par Bergier : la « *première rupture* » (p. 118); « l'*enchaînement* des *ruptures de leur contagion et de l'entrée physique en errance* » (p. 118); le « *décrochage » (118)*; la « *déchéance et l'entrée dans le groupe d'exclu »* (p.119), les trois phases psychologiques suivantes : « *la résistance, l'adaptation, et enfin l'installation. Ces trois phases psychologiques se manifestent de manières différentes selon les étapes et selon les individus.* » (p. 120) On se trouverait alors en présence d'un processus de désinsertion.

D'autres auteurs assimilent le processus caractérisant le bout de ligne pour plusieurs itinérants à un parcours de vie marqué par la « désocialisation » (Ménoret-Calles, 1997, p. 23-24; Mucchielli in Damon,1996b, p. 41-42), par un enlisement progressif et irréversible de la situation de vie du clochard. En s'inspirant des travaux de Vexliard, ces auteurs rappellent que la condition de clochard est bien le résultat d'un processus mêlant les fragilités psychologiques des individus et les drames objectifs de l'existence sociale. Ils décrivent alors les quatre phases de la désocialisation de la façon suivante :

> une première *phase d'agression* où l'individu va essayer de rétablir l'équilibre brisé;
>
> une deuxième *phase de régression* où il va commencer à se replier sur lui refusant toute aide;
>
> une troisième *phase de fixation* où il perd confiance et se dévalorise fortement. Il a de plus en plus le sentiment d'appartenir à une autre catégorie d'individus. Ne pouvant plus subvenir à des besoins fondamentaux, il fait appel au système d'assistanat administratif et / ou caritatif. C'est généralement à ce stade que la personne commence à boire et renforce ses liens avec les autres clochards. « *L'alcool devient alors le meilleur psychotrope »* [...] mais aussi à l'origine de troubles de comportement qui vont accentuer le phénomène d'exclusion. Lorsque l'évolution se fixe à ce stade, elle peut aboutir au suicide;

> la dernière phase *de résignation* : il refuse catégoriquement son ancien monde. Il proclame avoir choisi cette existence; lui-même étant alors le principal obstacle à son insertion. (Ménoret-Calles, 1997, p. 23-24)

Par ailleurs, il se manifeste des résistances parmi les personnes dont le parcours de vie est inscrit à l'intérieur d'un tel processus. Ce résistances peuvent être interprétées comme autant de moments charnières, d'hésitation, de dernière chance, de refus à s'associer à l'image du « dernier des exclus » en la présence du clochard.

En effet, on se dit itinérant, zonard, mais non pas clochard même « *s'il s'agit toujours de partager les même miettes* ». (Paillet, 1985, p.33) Il existe comme un couloir, un passage au sein même de la famille des exclus. Ainsi, selon Paillet (1985) en règle générale, les errants et les clochards entretiennent des rapports de méfiance et de concurrence.

> Si l'errant, même solitaire, peut malgré tout se reconnaître dans un aurore errant, il se délimite aussi longtemps qu'il le peut de l'image du clochard. Car celui-ci est définitivement tombé; il s'est installé dans un statut marginal que la société veut pittoresque [...]. L'errant est autre [...] la peur de « descendre » l'habite. [...] Vulnérable, fragilisé surtout au début, face aux inévitables transgressions de la norme sociale, il se heurte à une autre population, celle de la cloche, qui a circonscrit ses territoires, s'y est incrustée et les défend avec une pesanteur efficace. [...] Rien de tel pour l'errant, habité par la crainte d'être débusqué, réveillé en sursaut, conduit à Nanterre par les « Bleus ». Être ramassé, relâché, pour qui commence à errer, pour qui vient de « tomber », c'est une marque d'infamie, l'intrusion brutale de l'arbitraire. « *C'est la lie qui est ramassée* », disent-ils. Ils fuient devant les cars où on les fait monter de force et dénoncent une fouille qu'ils jugent avilissante : la confiscation du couteau, le passage à l'étuve des vêtements qui ressortent de là informes, les souliers transformés en carton bouilli. » (Paillet, 1985, p. 33)

En traitant de la problématique des jeunes zonards, Chobeaux (1996) relève une attitude similaire.

> Ils ne veulent pas être assimilés à des clochards, car ils rejettent cette image sociale qui les renvoie à une déchéance humaine définitive qu'ils voient approcher pour eux-mêmes et qui au fond d'eux les terrifie. Ils refusent également l'appellation de « sans domicile fixe », à leurs yeux corollaire de la clochardisation. Ce ne sont pas non plus des routards comme l'étaient certains

> jeunes des années soixante-dix, car leurs itinéraires sont largement le fait du hasard et se limitent à hexagone, ou pour quelques-uns à de brefs passages intéressés en Hollande, en Espagne ou au Maroc, ou à une excursion annuelle en Suisse pour y rejoindre un grand festival. Ils se qualifient entre eux de *zonard*, acteur d'une *zone* revendiquée, à la fois style et éthique de vie qu'ils disent avoir consciemment choisis dans une recherche de liberté et de convivialité pour mettre leurs actes en accord avec leur pensée et leur analyse sociale. (Chobeaux, 1996, p. 22)

3.3. Aux limites de l'exclusion : l'assistance et l'agir de survie

Mais comment, dans cet univers de précarité, de fragilité et de vulnérabilité, est-il possible pour les clochards errants et les clochards précaires d'arriver à vivre ou plutôt à survivre ? Comment s'organisent-ils et autour de quoi se construit leur quotidien compte tenu de la situation dans laquelle ils se trouvent ? La réponse n'est pas simple et elle se conjugue au pluriel tant les individus sont différents entre eux, hommes, femmes, jeunes (...) autant de problématiques différentes que « d'agir possible ». Toutefois, il existe des points de convergences ou les actions individuelles, et parfois collectives, se joignent et où ils émergent des lignes de forces ou des stratégies liées au fait de « vivre de la rue ».

Tout d'abord beaucoup d'entre eux sont faces au vide car presque tout autour manque. Le vide, c'est l'absence : absence d'un toit où s'abriter ou dormir, absence d'un emploi et d'une rémunération permettant d'acquitter ses factures et de consommer, absence de relations amicales ou amoureuses, absence de désirs, absence de rêves et de projets, absence d'avenir sinon celui d'un lourd présent qui vous presse. Puis, de ce vide un « agir » émerge pour éviter qu'on ne se noie. Cet agir prend différentes formes et correspond à différentes stratégies. Toutefois, il a, notamment pour point commun, cette priorité première qui est de répondre à l'urgence du moment, à l'urgence du court terme, motivée en grande partie par cet « appétit de survie », cet appel du corps qu'il faut nourrir (dans tous les sens du terme, de la consommation d'une soupe à l'alcool ou la pilule magique) soigner (laver, vêtir) reposer (dormir), etc.

Cette priorité tracée, la quête de l'argent ou de biens ou produits en espèce est ouverte. Deux sources à la survie se dessinent : le système d'assistance et le système de débrouille.

3.3.1. Le système d'assistance

Le système d'assistance relève de la responsabilité de différents mandataires de l'État. Il repose sur des fondements s'inspirant de la solidarité sociale et sur les valeurs que la société accorde aux droits démocratiques et sociaux de ses citoyens. Il est alors possible de recevoir des prestations de la sécurité du revenu, de recevoir des soins de santé physique ou psychologique. L'État a aussi prévu des politiques, des programmes et des services afin de répondre aux besoins des personnes itinérantes mais tout cela ne se fait pas automatiquement, par magie et dans l'ordre.

Le système d'assistance regroupe aussi comme acteurs les organismes communautaires, des organisations sans but lucratif de services ayant des missions particulières et visant bien souvent des problématiques spécifiques. Ces organismes de première ligne sont dans la majorité des cas porteurs de valeurs démocratiques et de solidarité associative. Ces organismes offrent des ressources, des supports, des références, de l'entraide, etc. qui répondent habituellement aux besoins réels et quotidiens des personnes démunies qui les fréquentent.

Les approches mises de l'avant par ces organismes sont habituellement humaines et non bureaucratiques, donc plus flexibles, dans le traitement des situations. Elles sont également axées sur la prévention car elles tentent d'éviter, par exemple, que ne se détériore davantage les conditions de vie des personnes qui les fréquentent. Toutefois un bon nombre de ces organismes sont limités sur le plan financier ce qui réduit d'autant leur champ d'action. Ils fonctionnent bien souvent avec un personnel d'encadrement réduit et des bénévoles. Leur financement provient également en partie des fonds gouvernementaux et divers programmes à cet effet, ainsi que des levées de fonds, des dons publics.

Le système d'assistance regroupe aussi les « *ressources de dépannage* » pour les personnes démunies.

> La majorité des organismes de dépannage interviewés sont administrés, financés et dirigés par des communautés religieuses. Dans de telles conditions, la plupart des organismes comptent un personnel religieux relativement important et le plus souvent non rémunéré. [...] C'est par les dons provenant des communautés religieuses ou de particuliers que les centres de dépannage assurent leur existence. [...] Ces ressources de dépannage offrent des services de base, hébergement, centre de jour (vestiaire, repas...) et autres. [...] Ces organismes s'adressent davantage aux populations itinérantes que les organismes communautaires [...]. (Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 1988, p. 32-33 et 42)

3.3.2. Le système de débrouille, l'agir de survie

Le système d'assistance n'est pas suffisant, pour un bon nombre de clochards errants et de clochards précaires. Dans ce cas, il y en a qui optent pour différentes formes d'activités sur les espaces publics de la ville. Ils se rejoignent sur ce plan, même si clochard précaire ne vit pas nécessairement « dans la rue » (car il peut habiter une chambre, par exemple) comparativement au clochard errant qui n'a aucun domicile fixe. En fait, ce qu'ils ont de plus en un commun, c'est de « vivre de la rue » : des possibilités offertes par les espaces publics de la ville, espaces à partir desquels se concrétisent un mode de vie.

L'espace « de la rue », cet espace de vie ou de survie, est perçu ici comme un espace parallèle, un espace de transits vers d'autres espaces, vers d'autres modes de vie en références à des systèmes criminalisés, à des systèmes alternatifs, à des systèmes occultes ou fondamentalistes. D'ailleurs, ces systèmes n'échappent guère, pour l'instant, au système économique et politique dominant de nos sociétés. Cela ne signifie

pas pour autant que ces systèmes ne s'en distancent pas à des degrés divers, en raisons, de leurs modalités de fonctionnement, de leurs valeurs dominantes et de leurs formes d'organisation les caractérisant.

L'espace « de la rue » est, également, vu comme un lieu de passages : un lieu de passage entre un système de références dominant à d'autres systèmes de références (ou sous-systèmes); un lieu de passage où il devient possible, pour certains exclus du système dominant (dont les clochards précaires ou errants), d'y prospérer ou d'y crever; un lieu de passage, étape charnière, entre un monde qui vous expulse et la mort; un lieu de passage obligé où il est possible d'exister mais selon de nouvelles manières de faire qui vont chercher en l'être humain ce qui lui reste de fondamental et de vital : l'imaginaire de la rupture, de la survie, de la transgression !

Pour les clochards errants et les clochards précaires, vivre « de la rue » : c'est puiser les ressources et les matières premières que l'on peut y trouver; c'est recourir (dimension utilitaire) aux objets, aux organisations, aux êtres humains de la rue et ce, en fonction, d'un savoir, savoir-faire et savoir-être; c'est exercer un rapport de force constant avec les autres acteurs de la rue; c'est faire avec la tolérance des habitants d'un quartier. Vivre « de la rue », c'est se retrouver au « coeur d'une jungle » et y survivre. Tout en effet est à recommencer perpétuellement.

Dans ce cadre, les activités telles que : manger, dormir (s'abriter), se vêtir, se laver, occuper le temps, sont des défis clés et quotidiens pour les clochards errants et les clochards précaires. Ces activités de survie ordonnent en quelque sorte leurs rythmes de vie et elles sont, par ailleurs, plus marquées chez les clochards errants.

Selon Gaboriau (1993) la vie du clochard est bâtie autour de « *repères forts, en continuité avec les principes culturels dominants*. » (p. 90) Son mode de mémorisation s'opère à partir d'un mode de compréhension du temps : « *linéaire (avant-depuis) binaires (actuel-passé) et mentaux*. » (p. 108-110)

> Le clochard mène une existence ordonnée. Il vit dans un monde organisé autour de rythmes précis, possède une conception particulière du temps et de l'espace, agit en fonction de schèmes mentaux, avec des habitudes régulières. Il n'est pas asocial ou désocialisé comme le veut l'idée préconçue, au contraire, il

> essaie de vivre « comme tout le monde », et se réfère à des valeurs de normalité [...] (Gaboriau, 1993, p. 174)

Par ailleurs, Gaboriau (1993, p. 165-166) dégage deux caractéristiques typiques de leur mode d'existence : « *une absence de projets à long terme pour améliorer la vie quotidienne [...] la volonté de changement ou d'amélioration de la condition sociale, lorsqu'elle existe, est individuelle et évolue par périodes d'euphorie et de découragement.* »

Cependant, Prolongeau (1993) est plus critique car son expérience lui a démontré qu'il s'est plutôt retrouvé plonger dans un « *milieu amorphe, sans rite, sans culture, sans mode de vie sinon quelques rendez-vous obligés et communs.* » (p.11) Par ailleurs, il rappelle certains faits concernant les activités de survie telles que : manger, dormir, se laver.

> Manger : n'est plus un problème mais on mange peu, on mange mal, en fonction d'horaires imposés et où l'on fait la queue; on mange toujours la même chose. (p. 79 et suivantes)
>
> Dormir : le voilà le vrai, le grand problème, quatre heures par nuit, et là il devient une proie tentante pour tout le monde. (95 et suivantes)
>
> Être propre, bien habillé sans doute l'un des aspects d'avant les plus dur à conserver; être propre, c'est un effort immense (p. 113) ; s'il y a un domaine où le clivage se fait entre SDF et clochards, c'est bien celui de la propreté; se laver mais où ? la toilette du restaurant ? les fontaines publiques ? (p. 114-117) laver son linge, c'est plus difficile que de changer ses vêtements (p.119).

3.3.2.1. La manche

La mendicité est, pour les clochards errants et les clochards précaires, un moyen de subvenir à leurs besoins. La manche est une forme d'agir au sein de la mendicité. Selon Pichon (in Damon, 1996b, p. 37), la « *manche signe sa présence dans la ville en même temps qu'elle* [le SDF] *place dans un rapport de distances aux autres.* » La manche est l'une des activités déviantes (Pichon in Damon, 1996b, p. 24) qui permet au « *mancheur installé dans la carrière "d'assurer".* » Il est possible de retenir quatre modalités : « *la priante, le tape-cul, à la volée, à la rencontre.* » (Pichon in Damon, 1996b, p. 24)

Par ailleurs, Bellot (1996) souligne qu'il existe des différences dans la manière de quêter chez les jeunes et chez les vieux et cela, semble indiquer la présence d'un besoin de contacts auprès des gens qui est différent entre ces deux catégories d'itinérants. Si, pour le vieil itinérant, la quête d'argent « *se fait simplement en tendant la main, laissant le soin au passant de décider s'il veut donner, les jeunes semblent avoir une démarche plus active, insistant davantage pour que les personnes leur donnent effectivement de l'argent.* » (Bellot, 1996, p. 82) Bellot fait l'hypothèse que cette « *différence d'attitude, si elle est associée à l'âge des itinérants, dépend en bonne part de la lutte des jeunes itinérants contre l'isolement social qu'occasionne leur situation et contre l'image que les gens se font de l'itinérant.* » (Bellot, 1996, p. 82)

Pour Reynes (in Paillet,1985), la manche est perçue comme un système organisé.

> Quelque soit la méthode utilisée, celui qui, pénètre dans le monde de la manche entre dans un système de vie, une microsociété régie selon des codes biens déterminés. Ceux-ci, élaborés et améliorés par les expériences de chacun, sont transmis par le chef aux nouveaux membres de la « communauté ». Tout mancheur subit en quelque sorte un rite d'initiation qui lui permet de faire partie d'un groupe et de bénéficier des avantages qu'il procure. Le groupe est « propriétaire » de tel appareil distributeur de tickets de métro ou de telle parcelle de trottoir. Pas question de s'installer quelque part sans avoir à rendre des comptes à telle ou telle bande, à moins d'accepter des lieux et des conditions d'horaires peu rentable. (Reynes, in Paillet, 1985, p. 36)

Il existe un certain nombre de pièges ou de limites lorsque les clochards errants et les clochards précaires recourent à la manche pour assurer leur survie. Ainsi, la « *variabilité de leurs gains* » ne leur garantit pas des revenus assurés comme un salaire ou une prestation sociale. En effet, selon Pichon (in Damon,1996b, p. 27) « *les recettes d'une journée ne constituent pas un revenu régulier permettant l'appropriation dans le temps de biens matériels.* »

> Cet argent donné permet d'assurer le quotidien, la nourriture, les boissons, les cigarettes, parfois un extra. Il n'est pas réalisation de projets d'avenir. Au contraire, il semble enfermer le SDF dans un mode de vie où la notion de temps perd sa consistance. Les efforts de survie se concentrent dans un temps qui se ramène progressivement à une journée, seule temporalité perceptible immédiatement. Ainsi, de même que les gains se gagnent en une journée, les

> dépenses s'effectuent au jour le jour et le plus souvent dans des achats de première nécessité alimentaire [...]. Il est ici important de saisir que le SDF ne possède plus rien, que ses seuls biens sont ceux qu'il transporte avec lui, que souvent après une carrière largement entamée, il ne garde de « l'avant » qu'une montre, un portefeuille, quelques accessoires personnels. (Pichon, in Damon, 1996b, p. 27)

La présence des autres solliciteurs actifs dans les espaces publics peut être vue comme une limite supplémentaire que les clochard errants et les clochards précaires exerçant la manche rencontrent. En effet, selon Declerk, (1986), parmi les solliciteurs deux grand sous-groupes se côtoient.

> Ceux qui offrent un service en contrepartie d'une rétribution (rétribution qui est en fait qu'une aumône déguisée) et ceux qui n'en offrent pas. Les premiers sont les musiciens, les clowns, cracheurs de feu et autres amuseurs publics. Les seconds sont principalement des clochards mais aussi d'autres groupes de personnes qui mendient occasionnellement : punks, rockers, etc. La concurrence est sérieuse et l'on peut supposer que la tendance du public sera plutôt de rétribuer un service que de faire l'aumône à des clochards qui de toute manière sont de moins en moins bien perçus. » (Declerk, 1986, p. 24)

Quoi qu'il en soit, la manche est une tentative, chaque fois renouvelée, de « *troquer la dépendance à l'égard des services d'assistance contre une dépendance au coup par coup. De ce point de vue, c'est l'une des « adaptation secondaires » possibles du SDF pour survivre dans un système où sa mobilité ressemble à un enfermement. Utilisant au mieux les opportunités diurnes que lui offrent les espaces publics de la ville, le SDF mancheur semble pris au piège de ses capacités d'adaptation*. » (Pichon in Damon,1996b, p. 27)

3.3.2.2. La vente de journaux de rue

La vente des journaux de rue est une autre activité exercée par les clochards errants et les clochards précaires. Cette activité suscite, toutefois, un certain débat entourant la perception et la vision du public et de la société à son égard. Ce débat n'est pas récent car il réfère, en partie, aux valeurs au sujet des bons pauvres / des mauvais pauvres, des invalides / des vagabonds valides, l'obligation d'assistance / l'obligation du travail.

Dans certains cas, le journal de rue est perçu comme une activité de « *réhabilitation morale du homeless* ». (Bordreuil, 1993, p. 140)

Au-delà du débat, la venue des journaux de rue contribue à atténuer les difficultés quotidiennes liées à leur condition de vie en proposant une forme de revenu aux clochards errants et aux clochards précaires grâce au gain d'argent directement lié à la vente des journaux. La présence des journaux de rue permet aussi de créer les bases d'une nouvelle interaction entre les exclus et les autres; elle a favorisé en quelque sorte la création d'une nouvelle forme d'échange en offrant aux clochards errants et aux clochards précaires une « *nouvelle place dans l'espace public* » (Damon in Mesini, 1995, p. 61)

Toutefois, selon Damon (in Mesini 1995), la vente des journaux de rue « *participe finalement plus de la charité camouflée que de l'échange marchand. Faire la manche et vendre des journaux de rue sont des activités bien proches Il faut néanmoins nuancer cette similitude en précisant une différence fondamentale : la vente permet au mancheur de ne plus avoir honte, en tout cas d'avoir moins honte ou, à tout le moins, de pouvoir mieux la cacher.* » (p. 65)

Dans le même sens, (Bellot, 1996) la mise en place d'un programme expérimental, spécifique a métro de Montréal en ce qui concerne les vendeurs de journaux, tel que *l'Itinéraire,* semble ouvrir une porte à l'acceptation d'une certaine forme de mendicité contrôlée dans le métro. « *Certes, cette vente ne constitue pas une véritable quête dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'un échange monétaire contre un bien (en l'occurrence un journal) et non plus d'un simple don mais elle le demeure dans l'esprit en raison notamment des objectifs qu'elle poursuit (aider à la réinsertion des itinérants) et de la qualité des vendeurs (des itinérants qui ont obtenu l'autorisation de vendre ce journal en échange d'un gain sur les ventes).* » (Bellot, 1996, p. 85)

Les journaux de rue sont également perçus comme un outil de (ré)insertion sociale des individus Les journaux de rue « *constituent un mode d'insertion informel qui autorise de nombreux sans-abri à trouver un revenu d'appoint* » (Damon in Mesini 1995, p. 69) et dans certains journaux de rue, ils associent le SDF à la production. (Barats, 1996; Mulliez, 1996; Mesini, 1995). Pour certains éditeurs de journaux de rue et une partie de leurs vendeurs, leur objectif est de faire entendre à nouveau la voix de ceux dont on dit qu'ils

n'ont plus la parole. Toutefois, comme l'indique Damon (in Mesini,1995, p. 72) « *il est vrai que les journaux ont permis des prises de parole horizontales, c'est-à-dire des échanges entre vendeurs et acheteurs, et très souvent entre les SDF eux -mêmes. Ce sont les prises de paroles verticales, c'est-à-dire de véritables échanges entre SDF et la société, qu'ils n'ont pas autorisé. [...] Les journaux de rue n'ont fait que permettre le murmure des SDF.* »

3.3.2.3. Les « métiers » de la rue.

La recherche permanente d'argent afin d'assurer le nécessaire occupe passablement de temps dans la vie quotidienne des clochards errants et des clochards précaires. Cette recherche prend diverses formes et elle appelle à différentes stratégies de débrouillardise. *Cette recherche d'argent n'est pas facilitée car « deux institutions du skid row traditionnel sont maintenant démantelées : le réseau de chambres à très bon marché et les emplois journaliers. Les refuges ont remplacé les maison de chambres, et la mendicité , le travail journalier* ». (Fournier et Mercier, 1996, p. 22) Cette recherche d'argent complémentaire est également plus que nécessaire dans la mesure où l'on constate que *« la plupart des itinérants (81%) vivent de l'aide sociale. Par ailleurs, un nombre assez important (19%), concentré massivement chez les jeunes, ne dispose d'aucun revenu officiel; et pour le tiers d'entre eux (37%), cette situation dure depuis plus de 3 mois.* » (Simard, 1990, p. 107)

Parmi les différentes activités et les stratégies déployées (excluant la manche et l'aide social) par les clochards errants et des clochards précaires, il y a, notamment, les petits métiers, la vente, les actes illégaux (vol et petite délinquance urbaine), la prostitution, etc. À ce sujet, il est intéressant de rappeler les constats de Chabeaux (1996) concernant les activités déployées par les jeunes zonards.

> **Les petits métiers**, tels le tressage de cheveux avec des cotons colorés, la recherche de clients pour les tatoueurs et plus tard pour quelques-uns le tatouage lui-même, la vente foraine occasionnelle et à la sauvette d'objets ou de produits artisanaux ou présentés comme tels, le jonglage autant que possible construit et organisé sous forme de spectacle de rue, sont d'assez bon rapport et sont la preuve d'un *vrai* travail, légal de surcroît. Cette relative stabilisation professionnelle diffère largement des critères classiquement retenus pour qualifier l'insertion professionnelle, et ignore aussi largement les obligations légales [...] et plus globalement ignore l'ensemble de l'encadrement

> administratif et réglementaires des emplois forains et l'ensemble des contributions sociales et de la fiscalité au travail. Mais il y a bien une stabilisation qui laisse penser qu'une insertion sociale par une *socialisation marginale* est peut-être en train de s'opérer. (Chobeaux,1996, p. 37-38)
>
> **La vente** à l'unité de canettes de bière et de boîtes de boissons diverses achetées en grande quantité, la tenue de microbars itinérants, la bouteille de tequila en poche, ou organisés sur un morceau de carton, rapportent quelques francs et sont également de *vrais* métiers. Ils sont cependant moins bien considérés que les solutions précédentes à l'échelle sociale de la marge, peut être parce que la clientèle de ces vendeurs se situe principalement dans la marge elle-même. [...] L'achat et la vente de petites quantités de stupéfiants illicites telles que quelques grammes de haschich ou quelques *acides* et ecstasy, ou de spécialités pharmaceutiques à la vente réglementée et contrôlé permet également de faire quelques bénéfices. (Chobeaux,1996, p. 38)
>
> **Dans le registre des actes illégaux**, de nombreux jeunes pratiquent à l'occasion et pour leur usage personnel des vols en magasins pour s'y procurer des produits alimentaires, des boissons et des vêtements. Quelques-uns parmi ces jeunes pratiquent d'autre part une petite délinquance urbaine faite de vols à la roulotte, de vols de vêtements sous la contrainte et de vols importants en magasins. Ces actes leur procurent des revenus non négligeables. Les auteurs sont cependant une infime minorité parmi la population zonarde. (Chobeaux,1996, p. 39-40)
>
> **La prostitution** féminine est également pratiquée au sein de la zone. Elle ne représente pas les caractères et les pratiques ostensibles du racolage public de clientèle, mais elle n'en existe pas moins de façon discrète. En dehors d'une prostitution à but clairement financier pratiquée avec une clientèle de passage [...] extrêmement minoritaire, elle existe entre pairs et entre obligés en étant alors située sur la base d'échanges de services ne donnant pas systématiquement lieu à une contrepartie monnayée. (Chobeaux,1996 : 40)

Le recyclage occupe, également, une place non négligeable chez les clochards errants et les clochards précaires. Ces activités de récupération ont pour objet, selon Prolongeau (1993, p. 168-169) *« de tirer des déchets du monde "normal" de quoi vivre encore un peu, profiter de ce que les autres jettent. Tout ce qui peut être récupéré devient bon à revendre.* » Un autre exemple est fourni par la présence du *scavenger* à New York. Le scanvenger archétype est ici celui qui se livre au *canning* et en fait son existence (Bordreuil, 1993, p. 139-140).

Enfin, il existe une multitude de petites activités qu'il est possible de qualifier de« gagne-petits de la misère », le clochard du parking, le clochard du restaurant. Naturellement, le « travail au noir » et le trafic de médicaments et de stupéfiants ne sont pas pour autant absents des stratégies de survie.

Section IV. Les conditions de vie

Vivre « dans la rue », « vivre de la rue », au coeur des espaces publics, c'est vivre dans un environnement de vie qui affecte et qui façonne inégalement les clochards errants ou précaires dans leurs conditions de vie. Les espaces publics, si riche en ressources soient-ils, confinent ces populations dans la majeure partie des cas à la pauvreté pour ne pas l'extrême pauvreté au plan économique, à l'isolement au plan social, et au mal vivre sur le plan psychologique.

Preuve à l'appui, l'étude de Fournier (1991) confirme la qualité de vie des itinérants comme « inférieure à celle de la population générale » (p. 131). De plus, il semble que « *le bien-être psychologique des itinérants soit même inférieur à celui des sujets présentant une incapacité sévère en population générale.* » (p. 131)

D'autres études (Ménoret-Calles, 1997; Henry et Borde,1997) abordent à leur façon les conditions de vie à partir d'un diagnostic social de leur état de santé des clochards. Globalement, les clochards présentent les caractéristiques communes suivantes : une majorité sont alcoolo-tabagiques, la présence de trouble psychiatriques, une malnutrition voire dénutrition importante, une absence totale d'hygiène, un manque de sommeil, une exposition aux agressions climatiques (froid, humidité) un retard à la médicalisation (Henry et Borde, 1997, 194-200). Pour Ménoret-Calles (1997), les clochards présentent :

> des pathologies surtout classiques d'origine infectieuse, alcoolique ou traumatologique [...] avec une grande fréquence de problème dermatologiques. Ils présentent également des plaies dues à des agressions liées à la rue. [...] Par ailleurs, il est important de souligner qu'il « n'existe cependant pas de maladie spécifique de l'errance ou de la pauvreté. » [...] « Par contre les affections dont ils souffrent sont aggravées par la précarité et les mauvaises conditions de vie (déséquilibres alimentaires, vie en promiscuité, difficulté d'accès à l'hygiène, recours aux substance toxiques...) La particularité de ces populations, en matière de santé, porte donc plus sur leur comportement que sur leurs pathologies. Ils expriment plus de préoccupations pour leur survie (se nourrir, se loger, travailler, trouver des ressources); la préservation de leur capital santé n'étant pas, de fait, une priorité. Ils se préoccupent peu de leur rythme de vie, de leur régime alimentaire, des conditions de sécurité. Les problèmes de santé

> peuvent être longtemps niés. Ce sont la douleur, l'incapacité qui seront des signaux d'alarme. » (Ménoret-Calles, 1997, p. 38-39)

Par des auteurs comme Gaboriau (1993), les conditions de vie du clochard, c'est « *la solitude* (p. 35), *c'est la souffrance physique et mentale* (p. 90-91); *c'est de voir ses "possessions" s'adapter au rythme des saisons, l'État du dénuement variant en fonction du temps* (p. 121-125); *c'est connaître une insécurité permanente et vivre la crainte de la violence* (139-142). Mais c'est aussi, pour Prolongeau (1993) des hommes qui vivent une « *vie de "sous-homme", des hommes cassés, brisés* (p.10); *ils vivent sous anesthésie générale, anesthésie de leurs sentiments* (p.11); *l'amitié peut fleurir, bien sur, mais peu* (p.143)*; la solidarité, elle n'existe que lorsqu'on peut se le permettre et elle ne s'exerce jamais en dehors du groupe* (p.147-148).

À ce bref rappel, s'ajoute tous les éléments portant sur les conditions de vie décrits antérieurement dans ce texte.

Références

Arnsperger, C., Ruol, M. (1995). « L'exclusion : sens, utopies et action collective ». In *La fragmentation sociale. Enjeux et perspectives*, sous la dir. de C. Derenne et L. Deutsch, p. 201-205, Paris : Économica.

Barats, C. (1996). « La presse française des sans-domicile-fixe ». *Mots*, 46, (hiver), p. 55-81.

Barthe, M.A. (1987). « Les formes de la pauvreté dans la société française ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2 (avril-juin), p. 113-126.

Barthe, M.A. (1988). *L'économie cachée.* Paris : Syros / Alternatives.

Baruch-Gourden, J.M. (1985). « L'intolérable vagabond ». *Informations sociales*, no. 5, (printemps), p. 4-11.

Beauchemin, S. (1996). « Nommer et comprendre l'itinérance des jeunes : une recension des écrits ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 27, (4e trimestre), p. 99-126.

Begin, P. (1996). *Les sans-abri au Canada.* Catalogue YM32-1/89-8-1996-09F, Ottawa : Bibliothèque du parlement.

Bélanger, J.P., Desrosiers, G. (1996). *Nouvelles orientations des politiques sociales pour une société en mutation. Éléments de diagnostic et de solution*. Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Bellet, M. (1995). « De l'exclusion comme symptôme ». In *La fragmentation sociale. Enjeux et perspectives*, sous la dir. de C. Derenne et L. Deutsch, p. 169-180, Paris : Économica.

Bellot, C. (1996). *Représentations et pratiques des agents de sécurité privée à l'égard des itinérants.* Montréal : Les cahiers de recherche du Collectif de Recherche sur l'itinérance, no. 3.

Bergier, B. (1996). *Les affranchis. Parcours de réinsertion*. Paris : Desclée de Brouwer.

Bertaux, R. (1994). *Pauvres et marginaux dans la société française.* Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

Bordreuil, J.S. (1992-1993). « Hommes à la rue aux États-Unis. La crise des infrastructures de la ville ». *Les Anales de la recherche urbaine*, no. 57-58, (hiver), p. 134-150.

Bouchard, C. (1996). « Permettre la citoyenneté pour prévenir l'exclusion ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 27, (4e trimestre), p. 9-16.

Bouchard, E., White, B. (1988). *Les femmes itinérantes : une réalité méconnue.* Québec : Conseil du statut de la femme.

Bouget, D., Nogues, H. (1994). « Évaluation des politiques de lutte contre les exclusions sociales ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2 (avril-juin), p. 69-87.

Bresson, M. (1995). « Sans-adresse-fixe. Sans-domicile-fixe ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2-3 (avril-septembre), p. 153-179.

Caire, G. (1995). « La pauvreté en France. De la mesure à l'action ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2-3 (avril-septembre), p. 79-95.

Camplong, L. (1992). *Pauvres en France.* Paris : Hatier.

Castel, R. (1994 a). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 22, UQAM.

Castel, R. (1994 b). « La précarité : transformations historiques et traitement social ». In *De la non-intégration. Essai de définition théorique d'un problème social contemporain*, sous la dir. de M.H. Soulet, p. 11-25, Suisse : Éditions universitaires Fribourg.

Chobeaux, F. (1996). *Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil.* Paris : Actes du sud.

Chopart, J.N. (1991). « Le classement des pauvres. Traitement social et postures scientifiques ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2, (avril-juin), p. 3-25.

Comité de suivi du Programme conjoint Ville de Montréal-MSSS. (1993). *Réflexion sur la situation des jeunes sans-abri.* Montréal : Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-centre.

Cournut, J. (1985). « La galère ». *Informations sociales*, no. 5, (printemps), p. 39-42.

Damon, J. (1995). « Les journaux de rue ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2-3, (avril-septembre), p. 53-77.

Damon, J. (1996 a). « La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale ». *Les Anales de la recherche urbaine*, no. 71, (été), p. 120-126.

Damon, J. (1996 b). « Les SDF ». *Problèmes politiques et sociaux. Dossiers d'actualité mondiale*, no. 770, (été), p. 1-80.

Damon, J. (1996 c). « Richesse et pauvreté de la notion d'exclusion ». *Sociétal*, no. 2, (automne), p. 37-42.

De Bernard, F. (1995). *Le gouvernement de la pauvreté.* Paris : Éditions du Félin.

Declerk, P. (1986). « La vie pour rien ». *Les temps modernes*, no. 478, (printemps), p. 11-36.

De Gaulejac, V., Taboada Léonetti, I. *La lutte des places.* Paris : Desclée de Brouwer.

Farrugia, F. (1997). « Exclusion : mode d'emploi ». *Cahiers internationaux de Sociologie*, Vol. CII, (janvier-juillet), p. 29-57.

Fortier, J., Roy, S. (1996). « Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 27, (4e trimestre), p. 127152.

Fournier, L. (1991). *Itinérance et santé mentale à Montréal. Étude descriptive de la clientèle des missions et refuges.* Verdun : Unité de recherche psychosociale, Centre de recherche de l'hôpital Douglas.

Fournier, L., Mercier, C. (1996). *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*. Montréal : Éditions du Méridien.

Gaboriau, P. (1993). *Clochard : univers d'un groupe de sans-abri parisiens.* Paris : Julliard.

Gagné, J. (1996). « "Yes, I can débrouille". Propos de jeunes itinérants sur la débrouillardise ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 27, (4e trimestre), p. 63-72.

Gouvernement du Québec. (1992). *La politique de la Santé et du Bien-être.* Québec : ministère de la Santé et des Services sociaux.

Gouvernement du Québec. (1993). *Le phénomène de l'itinérance au Québec. Protocole interministériel.* Québec : ministère de la Santé et des Services sociaux.

Gros-Jean, C., Padieu, C. (1995). « Les exclus. Comment sortir de l'approche en "catégories"? ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2-3, (avril-septembre), p. 5-28.

Halba, B., Le Net, M. (1997). *Bénévolat et volontariat. Dans la vie économique sociale et politique.* Paris : La Documentation française.

Henry P., Borde, M.P. (1997). *La vie pour rien*. Paris : Robert Laffont.

Hertoghe, A., Migliorini, R. (1995). *Vaincre l'exclusion aujourd'hui*. Paris : Bayard Éditions / Centurion.

Laberge, D. et S. Roy. (1994). « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 22, (2e trimestre), p. 93-112.

Laberge, D., Cousineau, M.M., Morin, D. et S. Roy. (1995). *De l'expérience individuelle au phénomène global : configurations et réponses sociales.* Montréal : Les cahiers de recherche du Collectif de Recherche sur l'itinérance, no. 1.

Laberge, D., Roy, S., Morin, D. et P. Campeau. (1997). *La recherche au CRI : résumé des travaux.* Montréal : Les cahiers de recherche du Collectif de Recherche sur l'itinérance, no. 4.

Laé, JF. (1994). « L'homme à la rue ». *Esprit*, no. 202, (été), p. 15-30.

Lamontagne, Y., Garceau-Durand, Y., Blais, S. et R. Élie. (1987). *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri.* Québec : Presses de l'université du Québec.

Lessard, R. (1998). *Les inégalités sociales de la santé. Rapport annuel 1998 sur la santé de la population*. Montréal : Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux Montréal-Centre.

Liscia, C. (1985). « Errants et pauvres ». *Informations sociales*, no. 5, (printemps), p. 12-20.

Ménoret-Calles, B. (1997). *L'accès aux soins des populations démunies*. Paris : L'Harmattan.

Mesini, B. (1995). « Les "exclus" à travers la presse de rue ». *Revue française des Affaires sociales*, no. 2-3, (avril-septembre), p. 97-111.

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. (1988). *Les sans-abri au Québec. Étude exploratoire.* Direction de la recherche, Québec : Les Publications du Québec.

Mucchielli, L. (1998). « Clochards et sans-abri : actualité de l'oeuvre d'Alexandre Vexliard ». *Revue française sociologie*, XXXIX-1, (hiver), p. 105-138.

Mulliez, C. (1996). « La vente de journaux : un moyen pour les SDF de sortir de l'exclusion ». *Pratiques Psychologiques*, no. 2, (été), p. 59-66.

Ninacs, W.A. (1997). « Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 29, p. 59-76.

Nyssens, M., Ruol, M. « Lutte contre l'exclusion : une ouverture à d'autres questions? ». In *La fragmentation sociale. Enjeux et perspectives*, sous la dir. de C. Derenne et L. Deutsch, p. 181-199, Paris : Économica.

Paillet, P. (1985) « L'errance au quotidien ». *Informations sociales*, no. 5, (printemps), p. 21-35.

Parazelli, M. (1996). « Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 27, (4e trimestre), p. 47-62.

Paugan, S. (1994). « La disqualification sociale ». In *De la non-intégration. Essai de définition théorique d'un problème social contemporain*, sous la dir. de M.H. Soulet, p. 85-109, Suisse : Éditions universitaires Fribourg.

Pfeiffer, MF., DesLaurier. (1991). *À nous d'y voir... Des objectifs de santé et de bien-être pour notre région.* Montréal : Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain.

Pichon, P. (1992-1993). « La manche, une activité routinière ». *Les Anales de la recherche urbaine*, no. 57-58, (hiver), p. 146-157.

Prolongeau, H. (1997). *Sans domicile fixe.* Paris : Hachette

Queloz, N. (1994). « La non-intégration, un concept qui renvoie fondamentalement à la question de la cohésion et de l'ordre sociaux ». In *De la non-intégration. Essai de définition théorique d'un problème social contemporain*, sous la dir. de M.H. Soulet, p. 151-163, Suisse : Éditions universitaires Fribourg.

Reynes, L. (1985). « La manche ». *Informations sociales*, no. 5, (printemps), p. 36-38.

Roy, S. (1988). *Seuls dans la rue.* Montréal : Éditions St-Martin.

Silver, H. (1994). « Exclusion sociale et solidarité sociale : trois paradigmes ». *Revue internationale du Travail*, vol. 133, no. 5-6, p. 585-638.

Simard, P. (1990). *Le clochard de Montréal. Une histoire à coucher dehors.* Montréal : Éditions Saint-Martin.

Soulet, M.H. (1994). « Penser l'exclusion aujourd'hui : non-intégration ou désintégration ». In *De la non-intégration. Essai de définition théorique d'un problème social contemporain*, sous la dir. de M.H. Soulet, p. 1-9, Suisse : Éditions universitaires Fribourg.

Tarrius, A. (1997). « Jeunes sans emploi au Centre-ville, travail et errance ». *Les Anales de la recherche urbaine*, no. 76 (septembre), p. 20-31.

Thomas, H. (1997). *La production des exclus.* Paris : Presses universitaires de France.

Truffaut, S. (1998). « De plus en plus lourd ». *Le Devoir*, Montréal, 11 juin, p. A1.

Veilleux, C. (1990). *Les besoins de certains groupes ethniques. Jeunes en difficulté. Alcoolisme et toxicomanie. Itinérance.* Montréal : Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain.

Vexliard, A. (1957). *Le clochard. Étude de psychologie sociale.* Paris : Desclée de Brouwer.

Walgrave L. (1994). « Vulnérabilité sociétale et action sociale ». In *De la non-intégration. Essai de définition théorique d'un problème social contemporain*, sous la dir. de M.H. Soulet, p. 59-84, Suisse : Éditions universitaires Fribourg.